



AVENIR SPORTIF D'ORLY

Réunion de Bureau Exécutif du 11/10/2017

Convocation : 19h au Club House.

Début : Mr Leroy ouvre la séance à 19h10.

Fin : Mr Leroy lève la séance à 21h00.

Présents : Mr GARRY Laurent (ASO Karaté), Mr LEROY Jean Marie (ASO Football - Président ASO), Mr POSTEL Davy (ASO Boxe Française – Vice-Président ASO), Mme SOLYGA Elise (ASO Natation – Trésorière ASO), Mr FRIGOUT Jérôme (ASO siège – salarié), Mme CHARLOT Gisèle (ASO Basketball), Mr DELOUTRE Pascal (ASO Tir à l'Arc), Mr LENFLE Maurice (ASO Escrime), Mr FILLONNEAU Joël (ASO Tennis), Mme Valérie NICOL (ASO Natation), Mr Frédéric VIALE (Direction des Sports), Mlle Laëla EL KSIRI (ASO Boxe anglaise), Mlle Lola LAUVERGEAT (ASO Badminton), Mme Sandrine CRAMER (CCAS).

Excusés : Mme CHAMPIGNY Patricia (ASO Judo), Mr D'ROZA Marcel (Directeur du Service des Sports).

Points abordés : Jean Marie LEROY ouvre la séance.

I. Point avec la direction Jeunesse et Sports :

1) Proposition émanant du CCAS :

En tant que responsable du service Autonomie au CCAS d'Orly, j'interviens dans le pilotage des prestations de service proposées aux orlysiens en perte d'autonomie (personnes âgées ou handicapées) ainsi que dans la conduite de projets visant à améliorer la qualité de vie de ce public.

Le service Autonomie a pour vocation d'offrir, en partenariat avec les autres acteurs de l'aide et des soins à domicile, un service de proximité permettant aux orlysiens de demeurer à leur domicile le plus longtemps possible. Il propose 5 prestations de service :

- L'intervention d'une aide à domicile via le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ;*
- Le service de transport adapté : le taxi social ;*
- Le portage de repas et les petits travaux qui sont des prestations conventionnées faisant l'objet de critères précis afin de pouvoir en bénéficier ;*
- La téléassistance.*

Dans un souci de proposer un service toujours plus proche des attentes de la population, le CCAS met en place un nouveau dispositif appelé Orly'berté.

C'est un projet porté par le service Autonomie du CCAS d'Orly basé sur des déplacements solidaires. Ce dispositif est mis en place dans un souci de proposer un service toujours plus proche des attentes de la population. L'objectif est de mettre en contact les personnes nécessitant un accompagnement pour se déplacer (à pied, en transport ou en voiture) avec des bénévoles.

Tout Orlyisien âgé d'au moins 18 ans, qu'il soit titulaire ou non d'un permis de conduire peut se proposer en tant que bénévole. Pour devenir bénévole, il n'est pas forcément nécessaire d'avoir beaucoup de disponibilités. Il est en effet possible de proposer des déplacements uniquement le midi, le soir ou le week-end par exemple.

Avenir Sportif d'Orly – Club Omnisports

Tel : 09 54 50 37 73 Mail : avenirsportifdorly@free.fr

Site Web : www.avenirsportifdorly.fr

Siège social : 1 rue du Verger, 94310 ORLY N° SIRET 785743352000 45, Agrément JS : 11972, JO : 16/07/2009

Une réunion d'information destinée aux futurs bénévoles aura lieu jeudi 2 Novembre à 17h30 au centre administratif (Salle CAMPI). Les premiers déplacements solidaires pourront ensuite débiter. Pour en savoir plus ou devenir bénévole, il faut contacter le CCAS au 01 48 90 21 33.

Je reste à votre disposition pour toutes questions.

Bien cordialement,

Madame Sandrine CRAMER

Chef du service Autonomie

CCAS

7 avenue Adrien Raynal

94310 Orly

Tél : 01.48.90.21.34

Une invitation à un travail ultérieur sera envoyée : cette réunion est prévue le 2 novembre 2017 à 17h30 en salle Campi au centre administratif.

2) Bilan du Forum: 9 Septembre au parc des sports du Grand Godet.

2 500 personnes présentes sur le parc du Grand Godet malgré une météo défavorable.

20 démonstrations sur scène.

Nombreuses inscriptions conduites sur place.

Excellent choix de placement sur le terrain synthétique avec recentrage de tous les stands et toutes les activités.

Reconduction en 2018 sur le même site, sauf en cas de travaux sur le terrain synthétique du Grand Godet.

3) Bilan provisoire de la course « Orlytienne ».

L'ASO adresse ses remerciements :

au nom de l'ASO, à toutes et tous nos plus vifs remerciements pour cette première de l'Orlytienne - courses de 1,5 km - 2,5 km - 5 km au parc des Saules.

A Didier, Marcel et leurs équipes, pour la course de 2014 nous ayant permis de mettre sur pied un bagage et une expérience à reconduire;

A toute l'équipe de la Direction des Sports, et Jeunesse et Sports (ainsi qu'à la junior association cosmo-food);

Aux Directions communication, et services techniques;

Aux partenaires sécurité (croix rouge et omsp);

A la section Orly Saules Boules ASO pour le prêt de local;

Aux bénévoles et salariés des toutes les sections ASO (toutes présentes!) et du comité directeur (Catherine, Jérôme P., Maurice, Davy, José, Pascal B.);

Aux salariées administratives de l'ASO, Main-Moi et Karine;

Aux volontaires en service civique de l'ASO;

A Philippe pour sa ténacité;

Aux élus municipaux, Maires adjoints venus en nombre, à Madame la Maire,

Un immense merci à tous, pour votre aide, confiance, soutien et encouragements.

Et surtout: 500 coureurs,

aux 61 enfants du 1,5 km,

Avenir Sportif d'Orly – Club Omnisports

Tel : 09 54 50 37 73 Mail : avenirsportifdorly@free.fr

Site Web : www.avenirsportifdorly.fr

Siège social : 1 rue du Verger, 94310 ORLY N° SIRET 785743352000 45, Agrément JS : 11972, JO : 16/07/2009

aux 107 coureurs du 2,5 km de la course contre le cancer,
aux 150 coureurs du 5 km,

un très grand bravo: la bruine et la grisaille ont été moins fortes que vous, votre motivation et vos sourires!

A l'année prochaine pour une nouvelle aventure,

Mise en ligne sur le site ASO et le facebook de la ville: affichage des temps par dossards pour le 5 km.

2018 : reconduire sur parc fermé, avec courses loisirs et course chronométrée.

4) Demande de clôture du terrain Orly Saules Boules (parc de pétanque voie des Saules).

Le souhait de la ville est de maintenir l'espace ouvert. La demande sera néanmoins étudiée.

5) Reconduction du contrat copieur avec la société AKM.

Contrat reconduit à l'unanimité des votants.

II. Questions financières :

1) Les sections ont jusqu'au 01/12/17 pour déposer, sur le modèle des documents envoyés par Mr Davy Postel, les bilans et les demandes de dotations. Il est possible, pour chaque section, d'individualiser selon les besoins les demandes et versements de la dotation pour 2018.

III. Questions diverses :

1) La section karaté prévient d'un vol de vidéo projecteur dans le local de stockage et demande le changement du barillet des clefs ; la section demande aussi si des bancs en mousse peuvent être posés pour l'accueil et la sécurité. La direction des Sports va vérifier la faisabilité.

2) La section tennis rappelle que les lumières du gymnase Cachin sont défectueuses et demande des travaux de remise en état. Une société a été commandité et les travaux sont en cours, y compris pour changer les ampoules.

3) Les lumières du gymnase Dorval sont elles aussi en révision, ainsi que tout le circuit électrique.

4) Un *skydome* a été brisé au gymnase R. Rolland ; le toit a été bâché, et des travaux sont en place pour le réparer.

5) **Les sections doivent fournir à l'ASO et à la Direction des Sports, les plannings de leurs activités et occupations de gymnase, en précisant les heures salariées et bénévoles. Il est rappelé que tous les éducateurs doivent être en possession de leur carte professionnelle ou en faire la demande auprès de la DDCS du 94 (voir site**

Avenir Sportif d'Orly – Club Omnisports

Tel : 09 54 50 37 73 Mail : avenirsportifdorly@free.fr

Site Web : www.avenirsportifdorly.fr

Siège social : 1 rue du Verger, 94310 ORLY N° SIRET 785743352000 45, Agrément JS : 11972, JO : 16/07/2009

internet ASO – documents en lien). Enfin, le remplissage des fiches de présences à l'entrée des gymnases est obligatoire.

- 6) Téléthon 2018 : il est organisé au gymnase Y. Gagarine le 9/12/17, de 10h à 18h. L'ASO proposera des initiations escrime et remise en forme (sections escrime et sport détente).
- 7) Le CDOS 94 organise les 17 et 18 novembre 2018 une formation au sport santé ouverte à tous. Le document d'inscription a été envoyé à toutes les sections par mail.

21h00, Mr Jean Marie LEROY lève la séance

**Pour l'ASO, le Président,
Jean Marie LEROY**

**Le Vice Président,
Davy POSTEL**

Avenir Sportif d'Orly – Club Omnisports

Tel : 09 54 50 37 73 Mail : avenirsportifdorly@free.fr

Site Web : www.avenirsportifdorly.fr

Siège social : 1 rue du Verger, 94310 ORLY N° SIRET 785743352000 45, Agrément JS : 11972, JO : 16/07/2009